

JUIN



# Bulletin d'informations

Rueil la Gadelière

2018



Ouverture de la mairie :

Lundi : de 16h à 18 h30

Mercredi : de 16h à 18 h30

Samedi : de 10h à 12 h30

Tél : 02 37 62 40 35



rueil.la.gadeliere@orange.fr  
mairiederueillagadeliere.fr

## Kermesse de l'école organisée par l'A.P.E.

La kermesse aura lieu  
le dimanche 24 Juin à 14 h à la salle polyvalente.  
*Les enfants vous présenteront leur spectacle, puis remise des prix suivi des jeux habituels avec vente de gâteaux et de boissons.*



## INFORMATION IMPORTANTE

Retour à la semaine de 4 jours à la rentrée 2018/2019



**La mairie sera fermée du 16 JUILLET inclus  
au 18 AOUT inclus.**

**S.I.A.D.E.P.  
A partir du 19 juin.**

Les agents du SIADEP effectueront le relevé annuel des compteurs d'eau. Merci de laisser l'accès au compteur et de nettoyer vos regards

# IMPORTANT

## Collecte des ordures ménagères



### Depuis le 1er janvier 2018 :

La collecte des Ordures Ménagères s'effectue chaque semaine, **le mardi matin (y compris les jours fériés)** dans les bacs noirs (*pensez à sortir les bacs le lundi soir*). Merci de rentrer les bacs après ramassage.

### LE COMITE DES FETES

Vous convie à son rallye automobile printanier **le samedi 2 Juin** à partir de 13h30, départ devant la salle des Fêtes. Pour toute inscription avant le 31 mai, contacter : Mr Naveau (02.37.62.40.87) Mr Micaud (02.37.62.41.12) ou Mr Damblé (06.11.80.50.48) Une participation de 15€ est demandée par véhicule. Après remise des lots, un pot sera offert.



**VENEZ NOMBREUX VOUS AMUSER**

### CLUB DU GAI JEUDI

Sortie du 20 juin au parc Floral d'Orléans, il reste des places si vous êtes intéressés pour renseignements et inscriptions s'adresser à Mme Damblé au (02.37.62.49.53) ou (gaijeudi@gmail.com).



**à retenir !**

Le 7 et 8 juillet : **Fête Communale**

Le 14 juillet : **Fête Nationale**

**[mairiederueillagadeliere.fr](http://mairiederueillagadeliere.fr)**

Consultez le site de la mairie et votre boîte mail régulièrement :



Pour vous informer  
Pour recevoir le bulletin mensuel  
Pour contacter le maire ou les adjoints  
Pour recevoir des alertes météo  
Pour recevoir des informations urgentes ou importantes  
Pour économiser des frais d'impression

**[La mairie a besoin de votre adresse internet.](#)**